

L'injustice fiscale et l'intégration du secteur informel au Maroc : Enjeux et défis pour une économie équitable

Tax Injustice and the Integration of the Informal Sector in Morocco: Issues and Challenges for a Fair Economy

Saad SAADOUNI ^{a1}, Mohammed JAIDAN ^b, Souad HABBANI ^c

^a FSJES de Fes- Université Sidi Mohamed Ben Abdellab, Maroc,

Information sur l'article	Résumé
Mots-Clés : Injustice fiscale, Secteur informel, Fiscalité équitable, Maroc, Réformes fiscales, Intégration économique, Gouvernance JEL : H26, H30, O17, O23, O29	Le secteur informel joue un rôle majeur dans l'économie marocaine, constituant à la fois un vecteur de résilience sociale et un obstacle à la compétitivité économique. Parallèlement, le système fiscal souffre d'inégalités structurelles, accentuant le sentiment d'injustice chez les contribuables et réduisant la capacité de l'État à financer les services publics. Cet article analyse d'abord les causes et les manifestations de l'injustice fiscale au Maroc, ainsi que les conséquences du secteur informel sur la compétitivité et la cohésion sociale. Il met en évidence la contribution économique du secteur informel en matière d'emploi, de production et de valeur ajoutée, tout en soulignant ses effets négatifs sur l'assiette fiscale. Face à ces défis, l'étude propose des mesures concrètes pour promouvoir une économie plus équitable : des incitations adaptées à la formalisation, des réformes fiscales visant à élargir l'assiette fiscale et à renforcer la progressivité, ainsi qu'une amélioration de la gouvernance et de la transparence. Ces recommandations visent à rétablir la confiance entre l'État et les citoyens, à améliorer l'efficacité du système fiscal, et à encourager l'intégration progressive du secteur informel, contribuant ainsi à un développement économique plus inclusif et durable.
Article Info	Abstract
Keywords: Tax injustice, Informal sector, Fair taxation, Morocco, Tax reforms, Economic integration, Governance Received: 10 June 2026 Accepted: 05 July 2026 Published: 14 July 2026	The informal sector plays a major role in the Moroccan economy, representing both a vector of social resilience and an obstacle to economic competitiveness. At the same time, the tax system suffers from structural inequalities, accentuating the sense of injustice among taxpayers and reducing the state's ability to finance public services. This paper first analyzes the causes and manifestations of tax injustice in Morocco, as well as the consequences of the informal sector on competitiveness and social cohesion. It highlights the economic contribution of the informal sector in terms of employment, production, and value added, while emphasizing its negative impacts on the tax base. In response to these challenges, the study proposes concrete measures to promote a more equitable economy: incentives tailored to formalization, tax reforms aimed at broadening the tax base and strengthening progressivity, and enhanced governance and transparency. These recommendations aim to restore trust between the state and citizens, improve the efficiency of the tax system, and encourage the gradual integration of the informal sector, thereby contributing to more inclusive and sustainable economic development.

Corresponding author. E-mail address: saad.saadouni@usmba.ac.ma

DOI : <https://doi.org/10.23882/ijdam.26338>

Peer-review under responsibility of the scientific committee of the IJDAM Review

This is an open access article under the license Creative Commons Atribuição-NãoComercial 4.0.



Introduction

L'économie marocaine se caractérise par une dualité marquée entre un secteur formel structuré et un secteur informel particulièrement dynamique. Ces dernières années, la croissance du secteur informel a été largement portée par les micro unités urbaines et le commerce. En 2018, le taux d'informalité global au Maroc s'élevait à 77,2 %, et atteignait 84,3 % hors travailleurs du secteur public¹. Selon les données récentes, le pays comptait environ 2,03 millions d'unités de production informelles (UPI) en 2023, soit une augmentation de plus de 353 000 unités par rapport à 2014³. Cette progression est majoritairement urbaine (77,3 %), avec une forte concentration dans la région de Casablanca Settat (22,7 %). Le commerce reste l'activité dominante (47 %), suivi par les services (28,3 %) et le BTP (11,6 %). La très grande majorité de ces unités sont de petite taille : près de 85,5 % ne comptent qu'un seul travailleur⁴. La majorité des unités informelles opèrent sans local professionnel fixe et disposent d'un accès limité aux infrastructures de base (Table 1). En effet, plus de 55 % des UPI n'ont pas de local professionnel, et environ 4,6 % exercent leur activité à domicile. Le secteur de l'industrie se démarque avec 56,5 % d'UPI disposant d'un local, et 22,5 % opérant depuis leur domicile. À l'opposé, le BTP affiche la proportion la plus élevée d'activités exercées sans local fixe (90,2 %), souvent directement chez le client.

Table 1 : Évolution de l'effectif des unités de production informelles entre 1999 et 2023

Année	Effectif des unités de production informelles	Taux d'accroissement annuel moyen
1999	1 233 240	—
2007	1 550 274	2,90%
2014	1 675 997	1,21%
2023	2 028 729	1,96%

Source : HCP, ENSI 1999, ENSI 2007, ENSI 2014, ENSI 2023

Cette situation s'explique principalement par des contraintes financières (42,9 %) et par la nature même de l'activité (42,5 %), notamment dans les secteurs du transport et de la construction.

L'accès aux infrastructures de base reste très inégal. Ainsi, 94 % des unités disposant d'un local professionnel ont accès à l'électricité, mais seulement 46 % bénéficient de l'eau potable, 43 % d'un assainissement adéquat, et 41 % d'une connexion Internet. Les unités de plus grande taille (quatre emplois ou plus) jouissent d'un meilleur accès aux infrastructures, tandis que les micro-unités (un seul emploi) restent confrontées à d'importantes difficultés.

Ces constats traduisent la complexité structurelle du secteur informel au Maroc et mettent en lumière les défis de son intégration dans le tissu économique formel. Cette intégration revêt une importance cruciale car le secteur informel, en échappant aux mécanismes de l'impôt, nourrit un sentiment d'injustice fiscale et fragilise le lien de confiance entre l'État et les citoyens.

Dès lors, une question centrale se pose : comment l'intégration du secteur informel peut-elle contribuer à l'instauration d'une fiscalité plus équitable au Maroc ?

¹ Haut-Commissariat au Plan. 2018, "Enquête nationale sur l'emploi".

² Unité de production informelle (UPI) : Unité économique non agricole qui exerce des activités de production de biens ou services, sans se conformer aux dispositions statutaires et comptables auxquelles sont soumises les entreprises opérant dans l'économie nationale

³ La comparaison est effectuée entre les données de 2023 et 2014, qui correspondent aux années de collecte des enquêtes ENSI 2013/2014 et ENSI 2023/2024 respectivement.

⁴ <https://www.hcp.ma/Synthese-des-principaux-resultats-de-lEnquete-Nationale-sur-les-unites-de-production-operant-dans-linformel-2023-2024a4109.html>

1. L'injustice fiscale au Maroc : état des lieux et causes

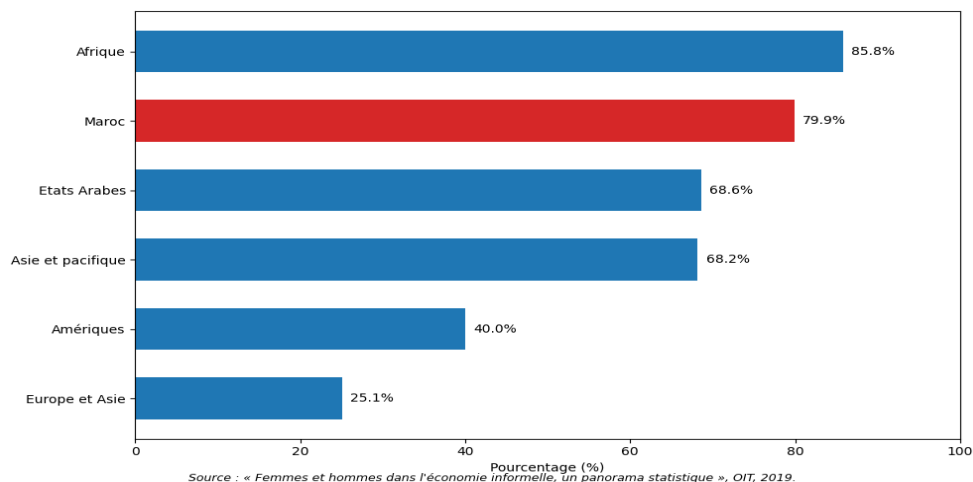
La littérature récente sur l'informalité et l'équité fiscale a considérablement évolué au cours des dernières années, mettant en lumière des perspectives complémentaires mais aussi des tensions analytiques. Alors que les rapports institutionnels (Banque mondiale, FMI, OCDE) insistent sur le poids structurel du secteur informel dans les économies en développement, plusieurs travaux académiques récents (2020-2024) apportent des éclairages plus nuancés sur ses effets et sur les politiques de formalisation.

Plus spécifiquement, des travaux récents sur le Maroc confirment l'importance du secteur informel dans la dynamique économique. Moufid et Boussedra (2025), dans une étude portant sur la période 1996-2022, montrent que l'informalité exerce un effet négatif significatif sur la croissance économique, contredisant l'idée qu'elle pourrait constituer un moteur durable de résilience. De plus, une recherche publiée dans la revue *Cities* (2024)⁵ sur Fès et Oujda met en évidence l'existence d'une « informalité institutionnelle » qui dépasse le champ économique et s'enracine dans les pratiques de gouvernance et d'urbanisme. Cela souligne que la formalisation ne peut se limiter à des instruments fiscaux, mais doit s'inscrire dans une réforme institutionnelle plus large. (Aboucharar (2020)).

1.1. Définition et perception de l'injustice fiscale

La notion de « secteur informel » a été évoquée, pour la première fois, par K. Hart dans le cadre d'une étude sur le Ghana, puis par le BIT⁶ dans le rapport de 1972 sur le Kenya⁷. Le secteur informel a fait l'objet d'une évolution dans sa définition, qui est liée à un changement dans l'attitude adoptée à son encontre et aux diverses fonctionnalités qu'il cherche à remplir. Le concept de secteur informel (Figure 1) désigne de manière indistincte une situation dans laquelle se trouvent des réalités aussi différentes que le commerce de rue, l'artisanat, les emplois non déclarés, les micro-unités qui ne disposent pas de comptabilité, le travail à domicile, la prestation de services (services à la personne, travaux d'entretien, réparations...), le transport, etc. L'OIT définit l'emploi informel comme étant l'emploi non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à des avantages comme l'indemnité de licenciement ou les congés payés ou de maladie. Il représente une part de 79,9 % (2019) du volume global de l'emploi. (Oxfam (2018)).

Figure 1 : Part de l'emploi informel (en %)



⁵ Rahmouni, N., Saizen, I. (2024). Implication of institutional informality in the historical urban evolution of Morocco: Case studies of Fes and Oujda. *Cities*, 149:104966. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2024.104966>

⁶ Selon le BIT, l'économie informelle désigne « toute activité économique réalisée par des travailleurs ou des unités économiques qui n'est pas couverte ou est insuffisamment couverte – selon la loi ou en pratique – par des dispositions officielles (sur la base de la CIT de 2002) ». Elle exclut toutefois, « les activités illicites. L'économie informelle englobe deux composantes, à savoir le secteur informel et l'emploi informel.

⁷ HART K. : "Informal income opportunities an urban employment in Ghana", *Journal of Modern African Studies*, vol.2,1973

Précisons d'emblée les deux notions centrales mobilisées dans cet article, afin d'éviter toute ambiguïté conceptuelle. Selon l'OIT (2002)⁸, l'« économie informelle » désigne l'ensemble des activités économiques qui ne sont pas couvertes, ou sont insuffisamment couvertes, par des dispositions formelles, qu'elles soient exercées par des entreprises ou par des individus ; elle regroupe deux composantes distinctes : le secteur informel, qui renvoie à une approche par les unités de production (les UPI, non enregistrées ou dépourvues de comptabilité formelle), et l'emploi informel, qui renvoie à une approche par les individus (statut contractuel, couverture sociale), quel que soit le type d'entreprise qui les emploie. Le présent article mobilise principalement l'approche par le secteur informel (unités de production), tout en s'appuyant ponctuellement sur les données relatives à l'emploi informel lorsque celles-ci éclairent la dimension sociale du phénomène ; cette distinction est signalée chaque fois que nécessaire.

Sur le plan théorique, l'injustice fiscale ne se réduit pas à une perception subjective des contribuables : elle peut être ancrée dans les théories de l'équité fiscale, qui distinguent l'équité horizontale (traitement identique de contribuables à capacité contributive équivalente) et l'équité verticale (traitement différencié selon la capacité contributive), ainsi que dans la théorie de la légitimité fiscale, selon laquelle le consentement à l'impôt dépend de la perception qu'ont les citoyens de la justice du système et de l'usage fait des recettes publiques. C'est cette double lecture qui structure l'analyse développée ici.

Pour compléter cette définition et situer notre problématique dans les débats contemporains, la littérature académique récente apporte des enseignements essentiels. D'une part, des travaux empiriques montrent que des régimes fiscaux présomptifs basés sur le chiffre d'affaires peuvent faciliter la formalisation des micro-unités sans alourdir excessivement leur charge fiscale : des simulations calibrées indiquent une réduction de l'informalité d'environ 12 points lorsque ces régimes sont correctement conçus (Wei Wen, 2023)⁹. D'autre part, la présence d'un secteur informel étendu réduit l'efficacité des politiques budgétaires : le multiplicateur fiscal est plus faible en présence d'une large informalité, ce qui limite la capacité de l'État à utiliser la fiscalité pour la redistribution et la justice sociale (Colombo et al., 2022)¹⁰. Enfin, la dimension perceptuelle est centrale : les attitudes des citoyens vis-à-vis de l'équité influencent fortement la morale fiscale et la propension à la conformité. Autrement dit, la perception d'injustice fiscale peut elle-même alimenter le maintien de comportements informels.

Et dans notre vision économique, on peut dire que l'injustice fiscale se définit comme une situation où le système fiscal est perçu comme inéquitable ou inefficace, tant par les citoyens que par les entreprises. Au Maroc, cette perception est alimentée par plusieurs facteurs, notamment la complexité du système fiscal, le poids de la fiscalité indirecte, et l'importance du secteur informel.

Un rapport de la Banque mondiale (2021)¹¹ analyse le secteur informel et ses conséquences sur la croissance inclusive dans la région MENA. Il révèle que l'économie informelle concerne près de deux tiers des travailleurs dans la région. Plus précisément, au Maroc, 77,3% de la population active travaille sans couverture sociale ni assurance, un taux bien supérieur à celui de l'Égypte (62,5%) et de la Tunisie (43,9%). Ce constat met en

⁸ International Labour Organization. (2002). *Decent work and the informal economy* (Report VI, International Labour Conference, 90th Session). International Labour Office. Geneva. <https://www.ilo.org/resource/conference-paper/decent-work-and-informal-economy>

⁹ Wei, F., Wen, J.-F. (2023). Designing a Presumptive Income Tax Based on Turnover in Countries with Large Informal Sectors. IMF Working Paper. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/12/22/Designinga-Presumptive-Income-Tax-Based-on-Turnover-in-Countries-withLarge-Informal-542831>

¹⁰ Colombo, E., Furceri, D., Pizzuto, P., Tirelli, P. (2022). Fiscal Multipliers and Informality. IMF Working Paper WP/22/82. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/WP/2022/English/wpia2022082-printpdf.ashx>.

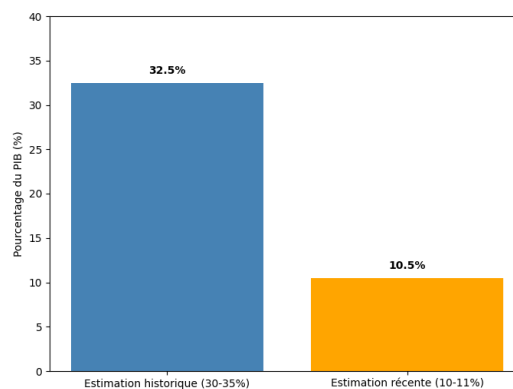
¹¹ Étude de la Banque mondiale sur le secteur informel 2021.

évidence l'importance structurelle du secteur informel et son rôle d'amortisseur social dans un contexte de faiblesse des filets de protection publique.

Les études comparatives menées récemment dans la région MENA mettent en évidence des cadres d'action possibles pour la formalisation, combinant mesures fiscales, accès aux services financiers et simplification administrative (OCDE/ILO/UNDP, 2024)¹². L'expérience internationale fournit des exemples utiles : des régimes simplifiés de taxation et des dispositifs d'incitation pour les micro-entreprises (par ex. le *Simples Nacional* au Brésil ou le *Régimen de Incorporación Fiscal* au Mexique) ont permis, selon les contextes, d'abaisser les coûts de conformité et d'attirer des petites unités vers la formalité, même si les résultats sont mitigés et dépendent fortement de l'environnement institutionnel. Ces expériences appellent à une approche différenciée pour le Maroc, combinant incitations fiscales et renforcement des services publics. (Lopez-Acevedo et al. (2023)).

En effet, selon les données du **Haut-Commissariat au Plan (HCP)** et de **Bank Al-Maghrib** (Figure 2), le secteur informel représente entre 30 % et 35 % du PIB dans les estimations historiques, et environ 10 % à 11 % du PIB en valeur ajoutée si l'on exclut le secteur agricole. Cette forte présence du secteur informel reflète une certaine défiance vis-à-vis de l'administration fiscale et constitue à la fois une conséquence et une cause de l'injustice fiscale ressentie par une grande partie de la population.

Figure 2 : Part estimée du secteur informel dans le PIB marocain.



Source : HCP et BM

Cette estimation relativement « faible » s'explique par l'exclusion du secteur agricole et des activités de production qui y sont liées.

1.2. Conséquences sur la compétitivité et la cohésion sociale

La persistance d'une fiscalité perçue comme injuste a des impacts considérables sur la compétitivité des entreprises formelles, qui subissent une concurrence déloyale de la part des acteurs informels. De plus, elle affecte la cohésion sociale en créant un sentiment d'inégalité et en réduisant la confiance des citoyens envers l'État. (**Madani (2019)**).

Il faut aussi souligner que ces résultats proviennent d'enquêtes sur l'emploi basées sur un échantillon d'environ 90 000 ménages. À partir de cet échantillon, le HCP a extrait 12 391 unités de production informelles, puis extrapolé ce chiffre à l'ensemble du pays pour aboutir aux 2 millions d'UPI.

¹² OECD / ILO / UNDP. (2024). Informality and Structural Transformation in Egypt, Iraq and Jordan: A Framework for Assessing Policy Responses in the MENA Region. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/efb16d0b-en>

Bien que ce travail soit scientifiquement rigoureux et respectueux des standards internationaux (UNSC¹³, etc.), il demeure minimaliste par rapport à la réalité. La véritable taille du secteur informel pourrait donc être encore plus importante. Si nous restons sur ces chiffres officiels, il apparaît clairement que le secteur informel représente un obstacle majeur pour le secteur formel. Il exerce une concurrence déloyale et freine la compétitivité des entreprises structurées. (Djaojoma (2010)).

Il s'agit d'une conséquence directe des différentes politiques économiques menées dans le pays, et qui continuent aujourd'hui. L'augmentation de 353 000 unités supplémentaires en 2023 peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- ✓ Les effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19.
- ✓ Les chocs climatiques qui ont particulièrement touché le secteur agricole, avec des répercussions indirectes sur d'autres secteurs.
- ✓ La crise inflationniste de 2022-2023, qui a affecté le pouvoir d'achat et incité de nombreux acteurs économiques à se tourner vers l'informel.

Ce qui est le plus important, c'est qu'il faut décortiquer et analyser en profondeur la dynamique du secteur informel pour mieux comprendre ses effets sur le secteur formel, ainsi que sur l'équité fiscale et la cohésion sociale. Il est aussi crucial d'intégrer une perspective de genre : des études récentes montrent que l'informalité affecte différemment les groupes sociaux et économiques, et qu'elle réduit souvent la part du revenu du travail féminin, accentuant les inégalités (Elveren, Elgin Töngür, 2025)¹⁴. Pour le Maroc, cette dimension suggère que les politiques de formalisation doivent inclure des mesures ciblées pour améliorer l'accès des femmes aux services financiers, à la protection sociale et à la formation.

En synthèse, la littérature récente montre des pistes concrètes (taxes présumptives, régimes simplifiés, incitations administratives) mais fait également apparaître des tensions : la formalisation peut améliorer l'équité fiscale et l'assiette, mais sa réussite dépend de la conception des instruments et de la confiance des citoyens (morale fiscale). Ces constats justifient notre axe d'analyse centré sur la question suivante : comment l'intégration progressive du secteur informel peut-elle contribuer à une fiscalité plus équitable au Maroc ? Les leçons internationales et les limites méthodologiques identifiées orienteront nos hypothèses et propositions de politique.

2. Contribution et impact économique du secteur informel au Maroc

Le sujet du secteur informel étant sensible, notamment en raison des enjeux fiscaux et sociaux qui l'entourent, la réalisation d'entretiens directs avec les acteurs informels aurait présenté plusieurs limites méthodologiques. En effet, ces acteurs sont souvent réticents à partager des informations précises sur leurs activités, et leurs réponses pourraient comporter des justifications peu fiables ou des motifs illogiques pour rester dans l'informel. Par conséquent, les données recueillies via des entretiens risqueraient de ne pas refléter fidèlement la réalité économique et sociale du secteur informel.

Dans ce contexte, l'étude a privilégié une approche documentaire rigoureuse, reposant sur l'exploitation de données officielles et d'études publiées (HCP, BIT, Banque mondiale, CGEM), afin d'assurer la fiabilité et la robustesse des résultats tout en respectant les contraintes éthiques et la confidentialité des acteurs économiques. Cette approche permet ainsi d'analyser la contribution et l'impact du secteur informel au Maroc de manière objective et scientifique.

¹³ La Commission de statistique des Nations Unies (UNSC) est un organe du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, créé en 1947. Elle joue un rôle central dans le système statistique mondial, en élaborant des normes, des concepts et des méthodes statistiques, ainsi qu'en favorisant leur mise en œuvre au niveau national et international.

¹⁴ Elveren, A., Elgin, C., & Töngür, Ü. (2025). Informality and female labor income share. *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, 80(1), 1-24. <https://doi.org/10.33630/ausbf.1485012>

2.1 Cadre méthodologique et limites de mesure

La sélection des sources a été guidée par trois critères :

- L'origine institutionnelle des données (organismes officiels marocains — HCP, Bank Al-Maghrib — et organisations internationales de référence — Banque mondiale, OIT, OCDE, FMI).
- La récence des publications (priorité aux enquêtes postérieures à 2018, complétées par des travaux académiques 2020-2025).
- La comparabilité méthodologique des enquêtes mobilisées, en particulier les enquêtes ENSI du HCP. Lorsque plusieurs sources fournissent des estimations divergentes pour un même indicateur (Tableau 2), celles-ci sont présentées de façon comparative plutôt qu'arbitrée, la divergence provenant le plus souvent de périmètres de mesure différents plutôt que d'une erreur méthodologique.

Le secteur informel occupe une place prépondérante dans l'économie marocaine, tant par sa contribution à la production nationale que par sa participation à la création de valeur ajoutée. Sa dynamique d'évolution reflète la complexité et l'ambivalence de son rôle dans le tissu économique national.

Les estimations fondées sur les enquêtes auprès des ménages et sur l'extrapolation d'un sous-échantillon présentent certaines limites méthodologiques. Elles peuvent notamment être affectées par la sous-déclaration des activités, la saisonnalité de certains emplois ainsi que par l'exclusion de certaines catégories d'unités économiques. En outre, différentes approches d'estimation de l'économie informelle (MIMIC, DGE ou enquêtes directes) aboutissent parfois à des résultats sensiblement différents (Colombo et al., 2022). Ces divergences doivent être prises en considération lors de l'interprétation des résultats, car elles peuvent conduire à une sous-estimation ou à une surestimation de l'ampleur réelle du phénomène.

2.2. Contribution à la production nationale et à la valeur ajoutée

La contribution du secteur informel à la formation de la production nationale et à la création de la valeur ajoutée connaît, depuis plusieurs années, une évolution positive. En 2013, la valeur totale générée par ce secteur s'élevait à environ 103,3 milliards de dirhams, un chiffre qui continue de croître en raison de la progression constante des unités de production informelles (HCP, 2016). Entre 2007 et 2013, la valeur ajoutée du secteur informel a enregistré une hausse moyenne de 6,5 % par an. Quant à sa contribution au PIB, la part du secteur informel est passée de 11 % en 2007 à 11,5 % en 2013, traduisant une légère augmentation. Cependant, malgré cette progression modérée, le poids du secteur informel dans l'économie nationale demeure significatif, notamment en termes d'emploi et de création de richesse.

Selon une enquête de la CGEM en 2014, l'économie informelle représente plus de 20 % du PIB hors secteur agricole, tout en pesant pour environ 10 % des importations formelles. Cette situation engendre un manque à gagner fiscal estimé à plus de 30 milliards de dirhams hors secteur primaire, provenant principalement de la fraude aux droits de douane (via la contrebande et la sous-facturation) et de la TVA (due aux sous-déclarations, à la contrefaçon et aux activités clandestines).

La valeur ajoutée totale de l'économie informelle est estimée à près de 140 milliards de dirhams. Elle se compose notamment de la valeur générée directement par les unités de production informelles, de celle liée aux sous-déclarations de chiffre d'affaires et d'une partie substituée à la contrebande (évaluée à près de 1 milliard de dirhams). En outre, le secteur informel cacherait une valeur latente estimée à environ 40 milliards de dirhams chaque année.

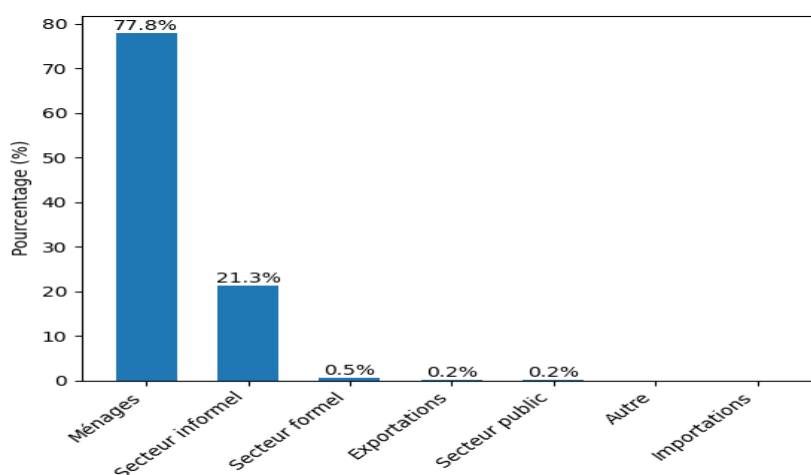
2.3. Structure du marché et destination des produits

Le marché principal du secteur informel (Figure 3) est dominé par les ménages, qui absorbent 77,8 % de sa production totale. Dans le secteur industriel informel, la moitié des ventes est destinée à d'autres unités informelles, l'autre moitié étant vendue directement aux ménages. Cette forte dépendance vis-à-vis de la

consommation finale renforce la proximité du secteur informel avec la vie quotidienne des citoyens et accentue son rôle dans le pouvoir d'achat.

Au total, avec une moyenne annuelle de près de 245 mille DH, les UPI ont, dans leur ensemble, brassé un chiffre d'affaires de près de 410 milliards de DH, en 2013, en accroissement annuel moyen de 6,5 % depuis 2007.

Figure 3 : Destination des produits issus de l'informel



Source : Auteurs

Ce secteur constitue un mode d'articulation, d'une société traditionnelle en transition avec un modèle capitaliste et libéral de croissance de faible productivité globale. Un contexte impacte leur mode opératoire à tous les niveaux de la production, des échanges et de la consommation à l'échelle nationale. Ainsi, dans l'écoulement des biens et services produits par cette sphère, les ménages ont constitué 80 % de la clientèle des UPI, les entreprises informelles 21,3 % et les entreprises formelles 0,5 %.

2.4. Contribution au marché du travail.

Entre 2014 et 2023, l'emploi informel (Table 2) a connu une hausse modérée, passant de 2,373 millions à 2,530 millions de postes, soit une création nette d'environ 157 000 emplois, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 16 020 nouveaux emplois. Cette dynamique représente environ 12,1 % des créations nettes d'emplois non agricoles au niveau national, selon les données issues de l'enquête nationale sur l'emploi. Globalement, et en dépit des fortes disparités entre les chiffres de l'emploi informel au Maroc issus des différentes sources (voir le tableau ci-après)¹⁵, les estimations montrent que l'emploi informel demeure élevé au niveau national.

Table 2 : Poids de l'emploi informel au Maroc selon différentes sources

Approche	Année	Périmètre	Poids
BIT (rapport 2018)	2016	Emploi informel total	80% de l'emploi total
HCP et Banque mondiale (Rapport 2017)	2015	Emploi informel total	80% de l'emploi total
Application de l'approche du HCP et de la Banque mondiale aux données de 2019	2019	Emploi informel total	76% de l'emploi total

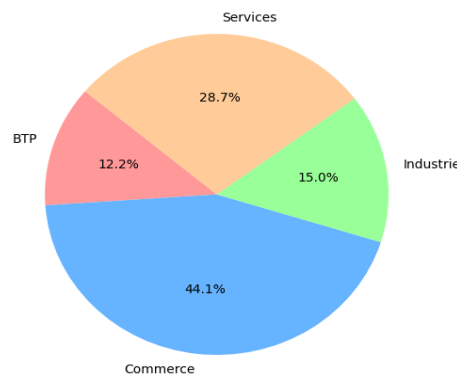
¹⁵ Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental, 2021

Banque africaine de développement (BAD) et BIT (2021)	2014	Emploi informel total, en procédant par élimination des personnes occupées non couvertes par la protection sociale	60% de l'emploi total privé
HCP (enquête publiée en 2016)	2013/2014	Emploi informel dans les UPI non agricoles et ne tient pas compte de l'emploi informel hors secteur des UPI	36% de l'emploi non agricole
CGEM (Étude publiée en 2018)	2014	Emploi informel hors secteur primaire mais tient compte de l'emploi dans les unités à pratiques souterraines et certaines activités illicites	41% de l'emploi hors secteur primaire

Source : BIT, HCP, Enquête CGEM, BAD

L'analyse sectorielle selon le rapport de HCP révèle que le commerce concentre la plus grande part de l'emploi informel (44,1 % en 2023), malgré une légère baisse de 2,9 points par rapport à 2014. Les services suivent avec 28,7 %, puis l'industrie (15 %) et enfin le BTP (12,2 %).

Figure 4 : Répartition de l'emploi informel par secteur en 2023



Source : Auteurs

La contribution globale du secteur informel (Figure 4) à l'emploi non agricole est passée de 36,3 % en 2014 à 33,1 % en 2023, traduisant une légère tendance à la baisse. Cette diminution masque toutefois des disparités selon les branches : dans l'industrie, la part de l'emploi informel a chuté de 37,2 % à 29,3 %, tandis qu'elle a légèrement reculé dans les services (de 21,5 % à 20,6 %). À l'inverse, dans le commerce et le BTP, la part de l'emploi informel a progressé respectivement de 1,3 point et de 3,9 points.

Il est important de noter que 83 % des emplois informels sont liés aux unités de production informelles (UPI), les 17 % restants étant constitués de salariés.

2.5. Impacts économiques et sociaux

Le secteur informel exerce une influence variable, mais profonde, sur la majorité des branches économiques, notamment le commerce (68 %), l'industrie agroalimentaire et le tabac (26 %), le BTP (31 %) et les transports (32 %). Il affecte également d'autres secteurs comme le travail du bois, la métallurgie, la chimie, l'édition, ou encore les services de transport et de messagerie. Si le secteur informel contribue à la résilience économique en fournissant des emplois et en soutenant le pouvoir d'achat via des prix souvent plus bas, il génère également des externalités négatives. Parmi celles-ci figurent le non-respect des normes d'hygiène et de sécurité, la baisse de la qualité des produits, ainsi que l'absence de garanties légales pour les consommateurs. De plus, la non-

contribution fiscale et sociale des unités informelles entraîne un manque à gagner important pour l'État et favorise une concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises formelles.

Cette concurrence se traduit par des écarts de prix, des pertes de parts de marché et une limitation des marges de rentabilité des acteurs formels, affectant leur capacité d'investissement, d'innovation et d'expansion vers de nouveaux marchés. Cette situation engendre une imbrication forte et souvent négative entre les économies formelle et informelle, fragilisant le développement global de l'économie nationale.

Ainsi, bien que le secteur informel participe de manière significative à la création d'emplois et à la dynamique économique, son expansion non régulée porte atteinte à la compétitivité globale, à la sécurité des travailleurs et à la collecte des ressources fiscales. Sa contribution croissante au PIB, au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée reflète son poids grandissant, mais soulève en parallèle des enjeux majeurs pour l'État et les entreprises formelles en matière de gouvernance économique et de politique sociale.

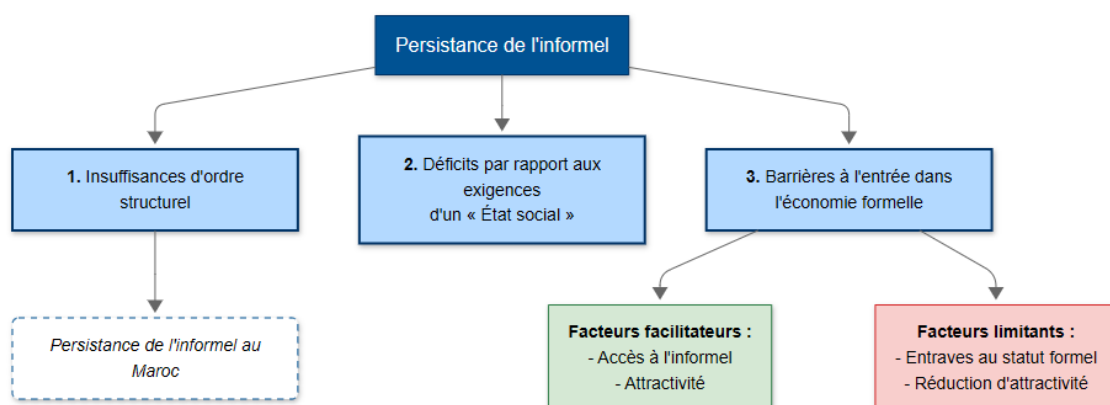
3. Enjeux et défis de l'intégration du secteur informel

L'intégration du secteur informel représente un enjeu stratégique majeur pour l'économie marocaine. Bien qu'il contribue à absorber une partie importante du chômage et à soutenir la consommation des ménages, le secteur informel freine la compétitivité globale, limite les recettes fiscales, et crée une distorsion de concurrence. Son intégration progressive soulève toutefois plusieurs défis d'ordre administratif, culturel et structurel.

La problématique de l'économie informelle est complexe et multiforme, en raison des acteurs qu'elle couvre et des parties prenantes avec lesquelles elle interagit, une connaissance approfondie des causes qui peuvent expliquer sa persistance est nécessaire, une connaissance approfondie des causes qui peuvent expliquer sa persistance. Le développement de l'économie informelle au Maroc peut ainsi s'expliquer par la combinaison de trois facteurs, à savoir :

- Des insuffisances d'ordre structurel ;
- Des déficits par rapport aux exigences d'un « Etat social » ;
- Les barrières à l'entrée dans l'économie formelle et les facteurs agissant sur le coût d'opportunité de la formalisation :
 - Les facteurs qui facilitent l'accès à l'informel ou maintiennent son attractivité ;
 - Les facteurs qui entravent l'accès au statut formel ou réduisent son attractivité.

Figure 5 : Trois principaux groupes de facteurs explicatifs de la persistance de l'informel au Maroc



Source : Auteurs

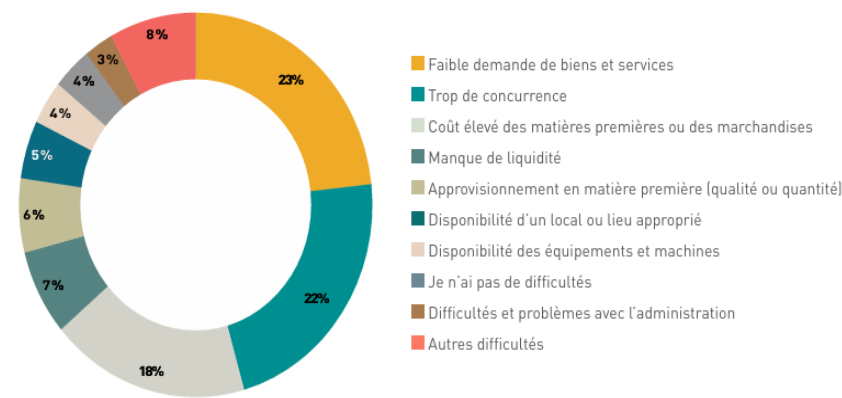
Selon le rapport de la Banque mondiale (2021) (Figure 5), le secteur informel au Maroc résulte en grande partie de problèmes juridiques, organisationnels et institutionnels. Parmi les facteurs qui favorisent l'informalité

figurent la complexité des systèmes de protection sociale, des charges fiscales élevées, la corruption, les difficultés d'enregistrement des entreprises, et un accès limité au crédit. Ces éléments témoignent de la nécessité d'une réforme en profondeur, à la fois des dispositifs administratifs et des cadres réglementaires, afin d'encourager la transition vers le secteur formel.

Outre les obstacles institutionnels et administratifs, les unités de production informelles (UPI) font face à des contraintes économiques majeures. Selon une enquête, 96% des chefs d'UPI déclarent rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur activité, traduisant des conditions de travail précaires et un effort permanent pour maintenir la survie de leurs unités.

La principale difficulté (Figure 6) évoquée est la faiblesse de la demande en biens et services, citée par 23,3% des répondants. Ce problème est particulièrement aigu dans le secteur du BTP (33,3%), suivi des services (25,1%), de l'industrie (23,3%) et du commerce (20,3%). D'autres obstacles majeurs incluent la concurrence excessive (22,3%) et le coût élevé des matières premières et marchandises (18,2%), qui pèsent lourdement sur la viabilité économique de ces unités. Ces difficultés soulignent la fragilité structurelle du secteur informel et expliquent en partie la réticence de nombreux acteurs à intégrer le secteur formel, malgré les avantages potentiels en matière de protection sociale et d'accès au financement.

Figure 6 : Problèmes et difficultés rencontrés par les UPI dans l'exercice de leur activité.



Source : La Banque mondiale 2021

En complément, il convient d'analyser de manière plus détaillée les déterminants structurels et économiques qui expliquent la persistance de l'informalité, ainsi que les choix rationnels des unités informelles en matière d'organisation et de financement. On pose la question de Pourquoi l'économie informelle persiste-t-elle ?

3.1. Persistance de l'économie informelle : analyse des facteurs

L'économie informelle est souvent perçue comme un frein au développement. Pourtant, au-delà des discours classiques, il convient de s'interroger sur les causes réelles de sa persistance et de son expansion au Maroc. Poser la question du « pourquoi de l'informel », c'est en réalité interroger le modèle de croissance que nous avons adopté.

L'analyse révèle que le secteur le plus représenté dans l'informel est le commerce, qui représente à lui seul près de 50 % de ce secteur. Ce poids s'explique par une caractéristique essentielle : l'accessibilité. En effet, pour entrer dans ce domaine, il n'est pas nécessaire de disposer d'un capital humain qualifié ni d'investissements lourds en capital physique. Cela signifie que l'entrée est facile, mais la valeur ajoutée créée reste très faible. Ce type d'activité repose essentiellement sur des marges d'intermédiation, sans réelle création de richesse ou de productivité durable pour l'économie nationale.

Cette configuration explique pourquoi, bien que l'informel progresse en volume, cette croissance n'est pas répercutée sur la valeur ajoutée globale. En d'autres termes, plus d'activité ne signifie pas nécessairement plus de richesse pour le pays.

Mais ce phénomène ne concerne pas uniquement l'informel. Du côté du secteur formel également, les signes de faiblesse sont préoccupants. Selon les statistiques de la Banque mondiale (avril 2025) et du HCP, seulement 8% des entreprises marocaines investissent dans le capital physique (machines, équipements technologiques. . .) et à peine 10 à 13% dans le capital humain (formation, qualifications. . .). Cela reflète un manque d'ambition en matière de montée en gamme et de compétitivité. De nombreuses entreprises, notamment les TPE et PME, ne parviennent pas à franchir un cap en termes de productivité et de création de valeur.

À cela s'ajoutent des barrières à l'entrée importantes dans les secteurs à forte valeur ajoutée, qui freinent l'accès des petits acteurs économiques. Ces barrières ne sont pas seulement juridiques ou administratives : elles sont aussi financières (accès au financement), techniques (accès à l'innovation), et humaines (manque de compétences spécialisées). Cela crée un écosystème rigide, où la croissance est difficile à enclencher, aussi bien dans l'informel que dans le formel.

En parallèle, il est à noter que le modèle de croissance actuel demeure fortement dépendant de l'importation. L'économie marocaine continue de consommer des biens qu'elle ne parvient pas à produire, ni dans le secteur formel, ni dans l'informel. Ce constat devrait conduire à une réorientation du modèle économique, en s'appuyant sur les orientations stratégiques exprimées par Sa Majesté le Roi, qui appelle à destiner notre production à la demande étrangère. Cela ne sera possible que par une amélioration réelle de la productivité du travail et du capital.

3.2. Limites et inerties des politiques publiques actuelles

Bien que la volonté politique de lutter contre le secteur informel soit clairement affichée à travers diverses initiatives (par exemple, le régime de l'auto-entrepreneuriat ou la taxe professionnelle unifiée), leur mise en œuvre demeure marquée par une certaine inertie et un manque de cohérence globale.

L'exemple du statut d'auto-entrepreneur est révélateur : lancé en grande pompe et ayant suscité une dynamique initiale positive, il a rapidement montré ses limites. En pratique, certains auto-entrepreneurs ont été employés par des entreprises formelles, parfois dans l'unique but de contourner les obligations sociales et fiscales, notamment le paiement des cotisations sociales. Par la suite, la limitation du chiffre d'affaires admissible a contribué à freiner l'essor de ce statut, entraînant un recul de l'auto-entrepreneuriat.

De même, l'instauration de la taxe professionnelle unifiée visait à simplifier la fiscalisation et à encourager l'intégration progressive du secteur informel. Cependant, ces initiatives restent souvent ponctuelles et isolées, sans stratégie d'ensemble articulée autour d'une vision claire et intégrée.

À cela s'ajoute une dimension culturelle majeure : la méfiance vis-à-vis de l'administration fiscale et la peur d'être « officiellement » identifié continuent de freiner la transition vers le formel. L'idée que se déclarer pourrait compromettre l'accès à certaines aides sociales alimente cette appréhension. Ainsi, au lieu d'encourager l'inclusion, la généralisation de la protection sociale peut, paradoxalement, produire un effet inverse et renforcer l'informalité. (Aït Lemqaddem & Tomas (2019)).

Ces limites soulignent l'urgence d'adopter une politique globale, cohérente et concertée, intégrant les dimensions juridique, financière, culturelle et éducative. En effet, le manque d'accès au financement bancaire, l'autofinancement quasi systématique, et la faible éducation financière des acteurs informels constituent autant de freins structurels à leur formalisation. Pour y remédier, il est essentiel de repenser l'accompagnement des acteurs informels et de promouvoir une véritable culture de la formalité.

4. Propositions pour une économie plus équitable

Face à la persistance du secteur informel et aux inégalités fiscales, il devient indispensable d'adopter une stratégie globale visant à promouvoir une économie plus équitable et inclusive. Cette stratégie repose sur un ensemble

de mesures fiscales, institutionnelles et sociales destinées à encourager la transition vers le formel et à renforcer la confiance des citoyens envers l'administration fiscale. (Choukar (2020)).

Une remarque fondamentale s'impose : la réponse à la problématique de l'informel ne doit pas être uniquement fiscale. La solution ne réside pas dans une intégration autoritaire via la fiscalisation, mais dans l'incitation, l'accompagnement, et la réduction des obstacles structurels à la formalisation.

4.1. Mesures incitatives pour la formalisation

Pour attirer les acteurs informels vers le secteur formel, il est nécessaire d'adopter des incitations adaptées à leurs contraintes spécifiques.

- Les exonérations fiscales temporaires : proposer des périodes transitoires d'exonération partielle ou totale de certains impôts et cotisations sociales, permettant aux unités informelles de s'adapter progressivement sans subir une pression financière immédiate.
- L'accompagnement administratif et financier : offrir un soutien concret aux petites structures (simplification des procédures d'immatriculation, facilitation de l'accès au crédit et aux subventions, formation à la gestion).
- Des dispositifs de protection sociale attractifs : mettre en place des régimes de couverture sociale et de retraite adaptés aux réalités économiques de ces unités, afin de créer un réel intérêt à la formalisation. (Saoudi & Ouhnini (2021)).

4.2. Réformes fiscales concrètes

La lutte contre l'injustice fiscale passe inévitablement par une refonte du système fiscal actuel. Les principales réformes à envisager sont :

- L'élargissement de l'assiette fiscale : intégrer davantage d'activités économiques, notamment celles du secteur informel, pour accroître les recettes fiscales sans alourdir la charge sur les contribuables existants.
- La simplification des barèmes et des procédures : réduire la complexité des déclarations et des taux d'imposition, ce qui permettrait de diminuer la fraude et d'augmenter la conformité volontaire.
- Le renforcement de la progressivité fiscale : ajuster la fiscalité en fonction de la capacité contributive des citoyens et des entreprises, afin d'alléger la charge sur les plus vulnérables et d'améliorer l'acceptabilité sociale de l'impôt

4.3. Amélioration de la gouvernance et lutte contre la corruption

La crédibilité de l'administration fiscale et la confiance des citoyens passent par une gouvernance plus transparente et responsable. Il s'agit notamment de :

- Renforcer les mécanismes de contrôle et d'audit : limiter les pratiques frauduleuses et les détournements, en instaurant des contrôles plus rigoureux mais équitables.
- Promouvoir la transparence budgétaire : rendre publiques les affectations des recettes fiscales afin de démontrer leur utilité sociale (investissements publics, services sociaux, infrastructures).
- La participation citoyenne : associer la société civile et les entreprises à l'élaboration et au suivi des politiques fiscales, pour accroître l'adhésion et renforcer le sentiment de justice.

4.4. Constats stratégiques et leviers d'action

Face à la question de l'informel, il serait réducteur de considérer que le gouvernement est entièrement désarmé. En réalité, il s'agit davantage d'une question de volonté politique et de choix stratégiques.

L'informel est un phénomène complexe et multiforme, observé dans de nombreux pays, et dont les solutions sont pourtant connues. Une tolérance implicite vis-à-vis de ce secteur découle souvent d'un focus excessif sur la marge d'intermédiation et sur le profit immédiat, plutôt que sur la productivité réelle et la valeur ajoutée.

Pour générer une véritable dynamique entrepreneuriale, il est nécessaire d'orienter les politiques publiques vers la création de valeur, la compétitivité et la croissance. La productivité, en générant de la valeur ajoutée, permet non seulement de créer des emplois de qualité mais aussi de stimuler la concurrence et d'asseoir un modèle de croissance durable.

À titre illustratif, et selon les estimations les plus larges (incluant des activités non déclarées relevant de traditions méthodologiques différentes de la comptabilité nationale), le secteur informel représenterait jusqu'à 30 % du PIB marocain, soit près de 300 à 400 milliards de dirhams ; cette fourchette haute doit être distinguée de l'estimation de 10 à 11 % du PIB hors agriculture retenue par le HCP (cf. section 1.1), les deux chiffres relevant de périmètres de mesure différents et non d'une contradiction entre sources.

Ce constat sur la prépondérance du cash pourrait, à titre de piste de réflexion pour de futures recherches, être mis en relation avec des initiatives de digitalisation des paiements telles qu'une monnaie digitale nationale ; cette hypothèse dépasse toutefois le cadre analytique du présent article et mériterait une évaluation empirique dédiée.

La véritable solution réside dans la rendre le secteur formel attractif. Cela implique de supprimer les éléments qui dissuadent les acteurs informels d'intégrer le système formel, en révisant notamment le cadre fiscal, les charges sociales, la bureaucratie excessive et l'accès limité au financement. En définitive, une politique de formalisation efficace doit reposer sur une transformation profonde de l'environnement économique et sur une stratégie cohérente favorisant la productivité et la création de valeur, plutôt que la seule recherche de marges immédiates.

4.5. Synthèse des recommandations du CESE (2021)

En complément des propositions précédentes, le Conseil économique, social et environnemental (CESE)¹⁶ a formulé en 2021 un ensemble de mesures concrètes visant à accélérer l'intégration du secteur informel dans l'économie formelle. Parmi ces recommandations, on retient notamment :

- La suppression des barrières réglementaires et administratives, en rendant plus attractif le statut d'autoentrepreneur et en autorisant l'emploi de 2 à 3 salariés.
- L'organisation et la modernisation des métiers, via des référentiels et cahiers de charges adaptés, pour accompagner la formalisation progressive.
- La création de zones d'activités économiques, offrant des locaux aménagés et accessibles aux petites structures.
- L'amélioration de l'accès au financement, notamment en orientant des fonds d'investissement pour appuyer la transition vers le formel.
- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement, permettant un suivi complet des entrepreneurs souhaitant se formaliser.
- La promotion de la co-traitance dans les marchés publics, en réservant une part minimale aux auto-entrepreneurs et aux coopératives.
- Le renforcement des contrôles et sanctions, pour dissuader les pratiques informelles abusives, notamment celles relevant de la « grande informalité », c'est-à-dire des unités informelles de taille significative opérant à une échelle proche de celle d'entreprises formelles, par opposition aux micro-unités de subsistance.

¹⁶ <https://www.cese.ma/media/2024/08/Economie-informelle-1-1.pdf>

Ces recommandations s'inscrivent dans une vision globale d'une économie plus inclusive, dynamique et équitable. Pour contextualiser les résultats et renforcer la contribution de cette étude, il est proposé d'introduire des mécanismes opérationnels adaptés au contexte marocain. Ces mesures comprennent :

- Des incitations à la formalisation : exonérations fiscales temporaires, accompagnement administratif, facilitation de l'accès au crédit et aux formations pour les micro entrepreneurs.
- Des dispositifs fiscaux équitables : ajustés à la capacité contributive des acteurs vulnérables afin d'encourager la conformité sans mettre en péril leur activité.
- Une articulation avec les politiques publiques existantes : intégration des initiatives telles que le régime de l'autoentrepreneur, la taxe professionnelle unifiée, et les plans d'intégration économique pilotés par la DGI.

Ces mesures visent à favoriser une transition progressive vers le secteur formel, tout en améliorant la protection sociale, la compétitivité et la productivité des acteurs économiques marocains, renforçant ainsi la valeur pratique et scientifique de l'article.

5. Conclusion

Le secteur informel constitue un véritable enjeu pour l'économie marocaine, à la fois par sa contribution significative et par les défis qu'il pose. Il représente, selon les estimations les plus larges, jusqu'à 30 % du produit intérieur brut (10 à 11 % du PIB hors agriculture selon les comptes nationaux du HCP), et absorbe plus de 77 % de la main-d'œuvre nationale, ce qui traduit son rôle central dans la vie économique et sociale du pays.

Ce secteur est particulièrement présent dans l'agriculture (où plus de 90 % des emplois sont non déclarés), les services, le commerce, le textile et la pêche. Son importance découle non seulement du nombre d'emplois qu'il génère, mais également de sa capacité à offrir une source de revenu à une large frange de la population, souvent peu qualifiée et exclue du secteur formel.

Deux approches complémentaires permettent d'appréhender ce phénomène : une première axée sur les entreprises (ciblant celles qui ne déclarent pas tout ou partie de leurs activités ou de leur personnel), et une seconde centrée sur les individus, en fonction de leur statut contractuel et de leur couverture sociale. La prolifération du secteur informel s'explique essentiellement par l'incapacité du secteur formel à créer un nombre suffisant d'emplois (face à environ 375 000 nouveaux entrants sur le marché chaque année, seules 15 000 opportunités formelles sont créées), le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre (avec une moyenne de 6 à 7 années de scolarisation), et la lenteur des réformes administratives et fiscales.

Consciente de ces enjeux, l'État marocain a initié plusieurs politiques, telles que la création de « marchés de proximité », les réformes fiscales, et la généralisation progressive de la protection sociale. Toutefois, ces mesures restent souvent partielles et ne tiennent pas toujours compte des réalités et des besoins spécifiques des acteurs du secteur informel.

Pour réussir une intégration progressive et efficace, il est essentiel d'adopter une approche globale, inclusive et graduelle, conciliant la nécessité d'élargir l'assiette fiscale et celle de préserver la survie économique des travailleurs informels. La réussite de cette transition permettra d'améliorer la protection sociale, de renforcer la dignité des travailleurs, et de moderniser l'économie nationale dans une logique d'équité et de compétitivité.

Il convient également de souligner que le secteur informel ne se limite pas uniquement aux individus dépourvus de toute structure officielle. En effet, de nombreux acteurs opérant déjà dans le secteur formel, tels que des commerçants disposant de boutiques ou de stands déclarés, développent parallèlement des unités d'activité informelles. Cette stratégie leur permet d'augmenter leurs revenus tout en réduisant leurs charges fiscales et sociales. Ainsi, le formel et l'informel coexistent souvent au sein d'un même acteur économique, illustrant la complexité des dynamiques entrepreneuriales au Maroc et la difficulté de distinguer strictement les deux sphères. Cette dualité met en évidence la nécessité d'adopter des politiques publiques adaptées, prenant en compte ces réalités hybrides pour encourager une transition progressive vers une formalisation totale.

Cependant, malgré les efforts louables de l'État pour structurer ce secteur informel, notamment à travers la création des marchés de proximité et diverses réformes, ces politiques n'ont pas toujours été suffisamment

globales ni approfondies pour traiter les causes profondes du phénomène. La conception de ces mesures semble parfois déconnectée des besoins réels des acteurs informels, comme en témoigne le manque d'implication des fédérations professionnelles dans leur élaboration. Une transition trop brusque est inenvisageable, surtout quand on considère que près de trois quarts de la main-d'œuvre active évoluent encore dans l'informel, alors que l'objectif officiel vise à réduire ce taux à environ 20 %¹⁷. Par ailleurs, la question de la protection sociale collective demeure un défi majeur, malgré les programmes récents visant à améliorer la couverture des travailleurs informels.

Cette étude comporte par ailleurs certaines limites. Elle repose exclusivement sur des données secondaires (HCP, Banque mondiale, OIT, CGEM), dont certaines peuvent être affectées par un biais de sous-déclaration ou par des différences de périmètre de mesure entre sources. Les résultats et recommandations formulés sont en outre spécifiques au contexte marocain et ne sauraient être directement généralisés à d'autres pays de la région MENA. Ces limites ouvrent des pistes pour de futures recherches, notamment un suivi longitudinal des effets des mesures de formalisation, ainsi qu'une analyse désagrégée selon le genre.

En définitive, le secteur informel est à la fois un symptôme des limites du modèle économique actuel et un levier potentiel pour une transformation inclusive et durable (Figure 7). Sa régulation représente un chantier majeur qui conditionne l'avenir social et économique du Maroc.

Figure 7 : Schéma de synthèse global de l'importance du secteur informel dans l'économie marocaine



Source : Auteurs, à partir des données HCP, Banque mondiale et CGEM citées dans l'article

¹⁷ Ce pourcentage a été retenu pour se rapprocher à terme de la moyenne affichée par le groupe de pays « développés » qui selon le BIT se situerait à moins de 20 %.

Références

- Aboucharar, A. (2020). Fiscalité et équité sociale au Maroc. *Revue Marocaine d'Économie et de Gestion*, 12(1), 45-67.
- Aït Lemqaddem, H., & Tomas, M. (2019). L'économie informelle au Maroc : quelles mesures pour une intégration dans l'économie organisée ? *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 2(2), 219-238.
- Banque mondiale. (2021). *Le secteur informel au Maroc : défis et opportunités pour une croissance inclusive*. Banque mondiale.
- Choukar, E. (2020). *Secteur informel dans l'économie marocaine et rôle de l'État pour son intégration* [Mémoire de master]. Université Cadi Ayyad, FSJES Marrakech.
- Colombo, E., Furceri, D., Pizzuto, P., & Tirelli, P. (2022). *Fiscal multipliers and informality* (IMF Working Paper No. WP/22/82). Fonds Monétaire International. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/WP/2022/English/wpica2022082-print-pdf.ashx>
- Djaojoma, M. A. (2010). *Secteur informel et concurrence fiscale* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel UQAM. <https://archipel.uqam.ca/2623/1/M11260.pdf>
- El Aoufi, N. (2016). *Économie informelle et développement au Maroc*. La Croisée des Chemins.
- Elveren, A., Elgin, C., & Töngür, Ü. (2025). Informality and female labor income share. *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, 80(1), 1-24. <https://doi.org/10.33630/ausbf.1485012>
- Haut-Commissariat au Plan. (2014). *Enquête nationale sur le secteur informel 2013-2014*. HCP.
- Haut-Commissariat au Plan. (2021). *Comptes nationaux du Maroc*. HCP.
- International Monetary Fund. (2022). *Morocco: 2021 Article IV consultation—Press release; staff report; and statement by the Executive Director for Morocco* (IMF Country Report No. 22/36). International Monetary Fund. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2022/English/1MAREA2022001.ashx>
- International Labour Organization. (2002). *Decent work and the informal economy* (Report VI, International Labour Conference, 90th Session). International Labour Office. Geneva. <https://www.ilo.org/resource/conference-paper/decent-work-and-informal-economy>
- Lopez-Acevedo, G., Ranzani, M., Sinha, N., & Elsheikhi, A. (2023). *L'informalité et la croissance solidaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*. Banque mondiale.
- Madani, M. (2019). *Fiscalité et compétitivité au Maroc*. CERAB.
- Ministère de l'Économie et des Finances. (2022). *Rapport économique et financier*. MEF.
- Moufid, F., & Boussedra, F. (2025). *Growth and informality: An empirical analysis of the role of the informal sector in the Moroccan economy*. *Revue Internationale du Chercheur*, 6(1), 895–910. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/view/1269>
- OCDE. (2021). *Perspectives économiques de l'Afrique 2021 : l'Afrique du Nord*. OCDE Publishing.
- OCDE, OIT, & PNUD. (2024). *Informality and structural transformation in Egypt, Iraq and Jordan: A framework for assessing policy responses in the MENA region*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/efb16d0b-en>
- OIT. (2018). *Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*. OIT. <https://www.ilo.org/fr/publications/transition-de-leconomie-rurale-informelle-vers-leconomie-formelle>
- Oxfam. (2018). *Justice fiscale en Afrique : le cas du Maroc*. Oxfam Maroc. https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2019/04/Rapport_OXFAM_Inegalites_Maroc.pdf
- Rahmouni, N., & Saizen, I. (2024). Implication of institutional informality in the historical urban evolution of Morocco: Case studies of Fes and Oujda. *Cities*, 149, Article 104966. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2024.104966>
- Saoudi, H., & Ouhnini, A. (2021). *Repenser la structure globale des incitations pour une économie plus inclusive et dynamique* [Rapport de politique].
- Wei, F., & Wen, J.-F. (2023). *Designing a presumptive income tax based on turnover in countries with large informal sectors* (IMF Working Paper No. 23/267). Fonds Monétaire International. <https://doi.org/10.5089/9798400264566.001>